

## INTRODUCTION

La famille résulte des liens qu'implique le processus de reproduction, surtout dans la mesure où ces liens sont sanctionnés socialement par des dispositions légales, religieuses ou coutumières. Dans les sociétés de type européen, la famille repose principalement, d'une part sur l'alliance entre époux résultant du mariage et d'autre part, sur la parenté existant entre les parents c'est à dire père et mère et leurs enfants. Egalement, en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, la famille reste encore toujours le lieu le plus adapté pour un meilleur épanouissement des enfants. C'est d'abord au sein de la famille que se transmet l'éducation de base souhaitée par le couple et aussi les valeurs (mœurs et coutumes) du clan auquel il appartient.

Aussi, le mariage surtout en Afrique est perçu comme un contrat social qui lie deux groupes d'individus, deux familles et vise à satisfaire les intérêts de la communauté. Ainsi, il a un double rôle productif et reproductif, avec quelques nuances entre les femmes et les hommes. Du côté de l'homme, le mariage assure la continuité de la lignée, apporte une aide par le travail de la femme et lui donne la possibilité de multiplier les dépendants. Par contre du côté de la femme, il socialise sa fécondité et sa puissance de travail. Il lui donne un statut légal en libérant son capital créateur.

Cependant, si le mariage est considéré comme une nécessité sociale pour tous, sa rupture que cela soit par le divorce, la séparation, ou le décès du conjoint est une catastrophe pour le couple et surtout pour la femme et les enfants, pour la famille et la communauté dans laquelle elle vit. Aux difficultés sociales rencontrées surtout par les femmes s'ajoutent des situations de précarité économique très accentuée qui mettent la femme dans une situation de grande vulnérabilité. Ainsi, les femmes en quittant leur foyer se retrouvent souvent aussi privées de leur moyen de subsistance (mari, lopin de terre, petit commerce exercé à partir de la maison) et, dans certains cas, de leurs enfants (Stéphanie Lagoutte 2014). Malgré, toutes ces difficultés énoncées et vu le fait que le divorce/séparation est perçue comme un sujet difficile, honteux et tabou pour la femme, les deux dernières Etudes Démographiques de Santé (EDS-CI II en 1999 et EDS-CI III en 2011) réalisées par la Côte d'Ivoire ont révélé une amélioration dans la progression des formations et ruptures des unions de cette catégorie de la population. Ainsi, l'EDS-CI II révèle que 61,3% des femmes étaient en union contre 63% lors de l'EDS-CI III et 8,2% des femmes étaient en rupture d'union dans le premier tandis que celui de 2011-2012 a montré que 7% étaient en rupture d'union.

L'objectif de cette communication est de déceler les facteurs déterminants des formations et des ruptures d'union. De manière spécifique, il s'agit d'abord d'identifier les facteurs explicatifs de l'entrée en union, ensuite déceler ceux qui expliquent la rupture d'union, enfin procéder à une analyse comparative de l'évolution des phénomènes. La communication présente ainsi à partir des données de deux enquêtes les déterminants de l'entrée et de la rupture des unions. Son intérêt réside sur le fait qu'aucune étude de ce genre n'a encore été menée en Côte d'Ivoire.

## **1. CADRE THEORIQUE**

### **1.1 Revue de littérature**

De nombreux travaux ont été menés dans le but d'expliquer les formations et les ruptures d'union. Ces explications peuvent être regroupées selon plusieurs critères dont les caractéristiques des parents (facteurs socio-économique des parents, la situation matrimoniale des parents, etc.), les caractéristiques du mariage (Age au mariage, cohabitation avant le mariage, expérience de la maternité, etc.) et les caractéristiques individuelles des personnes (Age, éducation, situation économique, religion, ethnie, travail de la femme, propriétaire de logement etc.).

En effet, très souvent l'une des explications donnée et non la moindre, dans le but d'expliquer surtout la rupture des unions est le travail des femmes. Selon Becker et al., 1977, la hausse du travail des femmes auraient des avantages et des inconvénients sur le mariage et serait à l'origine de l'instabilité des unions dans les pays occidentaux au cours des dernières décennies.

Par ailleurs, certains auteurs pensent que la stabilité des unions dépend à la fois des avantages liés au mariage, des obstacles et des alternatives possibles au divorce (Levinger, 1965 ; Udry, 1981).

Egalement, D'aucun comme Thornton (1989), ont vu dans les approches culturelles, des facteurs expliquant la hausse de l'instabilité des unions par le fait que le mariage ne se fait plus selon les normes sociales, mais par intérêt individuel.

Enfin, Il faudrait noter que certains auteurs mettent l'accent sur les caractéristiques individuelles des personnes dans la formation et la rupture des unions. Notamment, l'âge au premier mariage qui constitue un élément déterminant de l'évolution du couple. Selon Locoh (1995), le mariage lorsqu'il est précoce généralement arrangé par les familles, est comme une sorte de "rite de passage" pour la jeune fille, un moyen d'acquérir sa majorité sociale. Mais, ce mariage peut être perçu comme une contrainte par les conjoints et le divorce peut advenir.

### **1.2 Définition de concepts**

- Formation d'union

La formation d'union concerne toute les personnes âgées de 15 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée. D'après cette

définition, les unions peuvent être célébré civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers.

- Rupture d'union

La rupture d'union est composé d'abord de toute personne âgée de 15 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissait avec son conjoint ou sa conjointe et qui ne s'est pas remariée. Egalement, la rupture d'union concerne toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est *séparée* de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé est considérée comme étant en séparation. On peut aussi retenir que la rupture d'union prend en compte les personnes séparées de mariages consensuels aussi bien que ceux de mariages reconnus socialement.

### 1.3 Hypothèses de l'étude

Cette étude recourt aux analyses de décomposition pour déterminer les sources du changement des formations et des ruptures d'union au niveau national. Ainsi, nous nous proposons de vérifier les hypothèses suivantes :

H1 : Nous supposons que la hausse du niveau de formation des unions en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2012 est de façon prépondérante due à l'effet de changement, c'est-à-dire au changement induit par la modification de la structure par âge de la population.

H2 : Nous supposons que la baisse du niveau de rupture des unions en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2012 est de façon prépondérante due à l'effet de comportement, c'est-à-dire au changement des différentes catégories sociales.

H3 : Nous supposons également, que les changements observés chez les femmes sont dû à l'amélioration de l'instruction des femmes et que ce sont les femmes les plus instruites qui ont le plus contribué à la baisse des ruptures entre ces deux dates.

H4 : Nous supposons enfin que la baisse du niveau de rupture est liée aux inégalités sociales en termes de niveau de vie entre ces deux périodes et que ce sont les femmes appartenant aux classes sociales aisées qui ont le plus contribué à la baisse du taux de rupture des unions entre 1999 et 2012.

## 2. DONNEES ET METHODES DE RECHERCHE

Les données utilisées pour cette étude sont celles des deux derniers Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) réalisées en Côte d'Ivoire de 1998-1999 (II) et 2011-2012 (III). L'utilisation de ces sources de données se justifie par le fait qu'elles contiennent de nombreuses informations dont celles relatives à la situation matrimoniale des populations. Ainsi, la population étudiée est l'ensemble des femmes âgées de 15 ans et plus. Cependant, au vu des objectifs et des hypothèses de l'étude, la méthodologie de recherche utilisée au niveau descriptif est l'analyse bivariée et la décomposition simple. Au niveau explicatif, nous avons utilisé la décomposition avancée et la régression logistique.

### 3. RESULTATS ATTENDUS

A la suite des traitements des données, nous nous attendons aux résultats suivants :

- ✓ La hausse du niveau de formation des unions en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2012 est induite par la modification de la structure par âge des femmes.
- ✓ La baisse du niveau de rupture des unions chez les femmes en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2012 due au changement des différentes catégories sociales.
- ✓ La hausse du niveau de formation des unions chez les femmes en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2012 est due au changement des différentes catégories sociales.
- ✓ Les changements observés chez les femmes sont dû à l'amélioration de l'instruction des femmes et que ce sont les femmes les plus instruites qui ont le plus contribué à la baisse des ruptures entre ces deux dates.
- ✓ La baisse du niveau de rupture est liée aux inégalités sociales en termes de niveau de vie entre ces deux périodes et que ce sont les femmes appartenant aux classes sociales aisées qui ont le plus contribué à la baisse du taux de rupture des unions entre 1999 et 2012.
- ✓ La hausse du niveau de formation des unions chez les femmes n'est pas liée aux inégalités sociales en termes de niveau de vie entre ces deux périodes.

### BIBLIOGRAPHIE

Amato p. R. and. Previti D. (2003). « People's reasons for Divorcing: Gender, Social Class, the Life Course, and Adjustment », *Journal of Family Issues*, 24 (n° 5): 602-626.

B. Gnoumou Thiombiano, *Instabilité des unions au Burkina Faso : rôle des facteurs culturels*, Université de Montréal.

Becker, S. Gary, Elisabeth M. LANDES and Robert MICHAEL (1977). «An Economic Analysis of Marital instability», *Journal of Political Economy*, 85 (n° 6): 1141-1187.

Bumpass, Larry, Theresa CASTRO MARTIN and James A. SWEET (1991). « The Impact of Family Background and Early Marital Factors on Marital Disruption », *Journal of Family Issues*, 12 (n° 1) : 22-42.

Dial, Fatou Binetou (2001). « Divorce, source de promotion pour les femmes ? L'exemple des femmes divorcées de Dakar et Saint-Louis », *Communication au Colloque international « Genre, population et développement en Afrique »*, Abidjan 16-21 juillet, ENSEA IFORD.

Locoh, Th. (1995). *Familles africaines, population et qualité de la vie*, Les dossiers du CEPED, n° 31, Paris, CEPED, 48 p.

Mignot J.-F. (2005), *La rupture d'union dans la France contemporaine : vers une explication unifiée*, master de recherche, institut d'études politiques de paris.

Mongeau, Gaël, NEILL Gh. et Le Bourdais C. (2001). « Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada », *Cahier québécois de démographie*, 30 (n° 1) : 3-29.

Thiriart, M-P. (1998). *Faire et défaire les liens du mariage : évolution des pratiques matrimoniales au Togo*, Les Études du CEPED n° 16, Paris, CEPED, 295 p.